

AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation
sur un projet de règlement amendant le Règlement de zonage numéro 1100

Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, le lundi **21 août 2017**, à 20 heures, à la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, sis au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, sur un projet de règlement amendant le Règlement de zonage numéro 1100, lequel a été adopté à la séance ordinaire du 10 juillet 2017 et est intitulé : *Premier projet de règlement amendant le Règlement de zonage numéro 1100 afin d'ajouter les usages « habitation de 9 logements ou plus » et « équipement public communautaire » aux usages permis pour la zone Cc-19 et de modifier des normes d'implantation pour les zones Cc-19 et RgM-2.*

Que ce projet de règlement a pour objet d'amender le Règlement de zonage numéro 1100 de manière à ajouter les usages « habitation de 9 logements ou plus » et « équipement public communautaire » dans la zone Cc-19, à remplacer la norme « nombre d'étages » dans la zone Cc-19 et à remplacer la norme « hauteur » dans les zones Cc-19 et RgM-2.

Il vise les zones concernées **Cc-19 et RgM-2** de même que les zones **Cc-17, Cc-18, Cc-20, Rc-88, Rd-26 et Re-18** qui sont contiguës à l'une ou à ces deux zones concernées.

Le croquis ci-après illustre les zones concernées et les zones contiguës visées par la modification proposée par ce projet.

(Reproduire ici le plan)

2. QU'AU cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et les personnes qui désirent s'exprimer seront alors entendues.
3. QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, sis au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Fait à Montmagny, ce dix-neuvième jour du mois de juillet deux mille dix-sept.

La directrice du greffe, des
affaires juridiques et de l'urbanisme,

Sandra Stéphanie Clavet, avocate